



BULLETIN DE SANTÉ DU

VÉGÉTAL

Ail

ÉDITION MIDI-PYRÉNÉES



4 mai 2018











Rouille

La maladie progresse et de nouvelles pustules continuent d'être observées. Soyez vigilants.



et 22 mm à Toulouse.







Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution ISSN en cours Comité de validation :

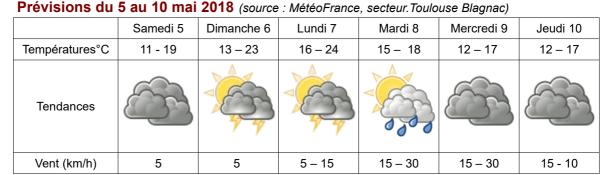
Chambres d'Agriculture du

Tarn et de Haute-Garonne. ALINEA, CEFEL, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Depuis le 28 avril, 21 mm de pluie ont été enregistrés à Albi, 48 mm à Auch, 23 mm à Montauban



STADES PHÉNOLOGIQUES

Ail violet	Les stades observés s'étendent de 10 feuilles à 12 feuilles / début bulbaison (base des feuilles qui grossit et s'allonge).
Ail blanc	Les stades observés s'étendent de 9 à11 feuilles.
Ail rose	La majorité des parcelles est au stade 9 à 10 feuilles.



ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 5 observateurs ont réalisé des observations sur 26 parcelles : 17 parcelles dans le Tarn, 4 parcelles dans le Tarn-et-Garonne, 2 parcelles en Haute-Garonne et 3 parcelle dans le Gers.

• Rouille de l'ail (Puccinia allii)

De nouvelles pustules sont observées au sein des trois bassins de production mais la rouille progresse peu et reste bien contenue. Néanmoins, dans une parcelle conduite en bio on compte jusqu'à 16 % de plantes atteintes. A ce jour, des pustules sont signalées sur l'ensemble des parcelles du réseau : de quelques pustules à l'échelle de la parcelle à 5% de plantes (hors parcelle conduite en AB) avec entre 1 et 10 pustules.



Éléments de biologie :

Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est alors de 20 jours.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques annoncées (températures douces et risques de précipitations) peuvent être propices à l'installation de la maladie et à sa propagation. La période de risque se poursuit. Soyez vigilants et surveillez l'apparition des premiers symptômes dans vos parcelles ainsi que leur évolution.

• Café au lait (Pseudomonas salomonii)

Les symptômes de café au lait ont légèrement progressé au cours des derniers jours. Ils sont observés dans le Tarn et en Lomagne sur une parcelle.

<u>Évaluation du risque</u>: Cette maladie est favorisée par des printemps doux et humides, les orages et de fortes amplitudes thermiques jour/nuit. Les conditions climatiques pluvieuses et les sols gorgés d'eau sont également favorables à son développement.

Mesures prophylactiques et Techniques alternatives : cf.BSV n°8

La lutte contre le café au lait est essentiellement prophylactique, et différents facteurs agronomiques limitant son développement ont pu être identifiés (source : CTIFL) : privilégier les rotations longues, recourir à de la semence saine et exempte de symptômes, éviter les plantations précoces, réaliser un sous-solage avant la mise en culture, privilégier les parcelles drainées et ressuyant bien, éviter les plantations en sol trop humide, raisonner la fertilisation et les irrigations...



<u>Éléments de biologie</u> :

Les premiers symptômes observables sont l'apparition d'une lésion ovale de couleur claire sur la gaine foliaire, prolongée par une strie jaune — brune remontant sur la feuille au niveau de la pliure (attention : ces symptômes ne doivent pas être confondus avec la senescence naturelle des feuilles basses).



Symptôme de café au lait sur feuille Photo CA81

Viroses

Les symptômes de viroses sont toujours observés sur la quasi-totalité des parcelles du réseau, mais ils n'évoluent pas.

Mesures prophylactiques: il n'existe aucune méthode de lutte curative contre les viroses, une fois les plantes infectées. Le contrôle passe principalement par l'utilisation de semences certifiées. La réglementation des plants certifiés garantit des semences indemnes de maladies virales de l'ordre de 99% au minimum. Néanmoins, cela concerne les viroses primaires, et non les viroses secondaires qui peuvent survenir en cours de culture.



Adventices

Les parcelles suivies sont toujours globalement propres mais les levées de dicotylédones s'intensifient et les adventices déjà présentes avancent en stade (folles avoines, gaillets, renouées, chardons...). Les conditions climatiques actuelles sont propices au développement des adventices. Restez vigilants à l'évolution du salissement de vos parcelles.

<u>Techniques alternatives</u>: Les conditions climatiques et l'état des sols sont propices au positionnement d'intervention de désherbage mécanique. Pour rappel, l'efficacité de ces interventions repose, en partie, sur le stade d'intervention : il faut veiller à intervenir tôt, sur des adventices encore peu développées.

Folles avoines, liserons et chardons - Photos CA81 et Arterris







Autres

<u>Teigne du poireau</u> (Acrolepiopsis assectella) : Une seule teigne a été piégée et aucun nouveau symptôme de teignes n'a été observé.

<u>Évaluation du risque</u>: Les attaques de teignes et les dégâts sont relativement rares en culture d'ail. La mise en place de pièges permet néanmoins de suivre le ravageur et l'éventuelle apparition des symptômes au champ.

Prochain BSV Ail le 15 mai 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture du Tarn et de Haute-Garonne, du CEFEL, de la coopérative ALINEA et d'Arterris.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.